

## ORDURES MÉNAGÈRES

# Nangy brûle d'avoir son usine de traitement

*Nangy, dans le canton de Reignier, va accueillir l'usine de traitement des ordures ménagères du nord-ouest du département. Les travaux débuteront en octobre 1992 et l'usine, adaptable aux futures normes européennes, coûtera 200 millions de francs, le département la subventionnant à hauteur de 30 %. La mise en service interviendra en octobre 1994 ; l'arrondissement d'Annemasse, le Pays Rochois et le Pays de Gex cesseront alors d'exporter leurs ordures ménagères à Granges (Saône-et-Loire).*



**E**n Haute-Savoie, comme partout ailleurs en France, les poubelles pèsent de plus en plus lourd. Dix-huit milliards de francs y tombent chaque année, tribut payé à l'élimination, au traitement ou à la mise en décharges des ordures. En Haute-Savoie du nord, l'action a succédé aux réflexions sur une politique des déchets souvent restée en panne.

Malgré leurs 202.000 habitants, le Genevois haut-savoyard et le Pays de Gex ne disposent d'aucune station de traitement

par Francis GRUZELLE

des ordures ménagères. Depuis septembre 1989, le Faucigny et le Genevois ont souscrit un contrat avec la société Onix, en Saône-et-Loire, pour éliminer les déchets quotidiens. Ce qui représente 60.000 tonnes par an.

Une goutte d'eau dans les 20 millions de tonnes d'ordures ménagères traitées à l'échelon national. « *Le problème des déchets, purement technique il y a encore quelques années, est devenu un fait de société, même s'il reste sous-estimé par les Français* », soulignait, voici quelques semaines, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, qui prépare un rapport sur ce problème. »

millions à l'horizon 1994 selon l'étude du même organisme... Un gigantesque terril. Si chaque Français produit en moyenne 400 kg de déchets par an (20 tonnes de déchets solides au cours de sa vie), il en générera 450 kg dans quatre ans. Et encore s'agit-il d'une moyenne !

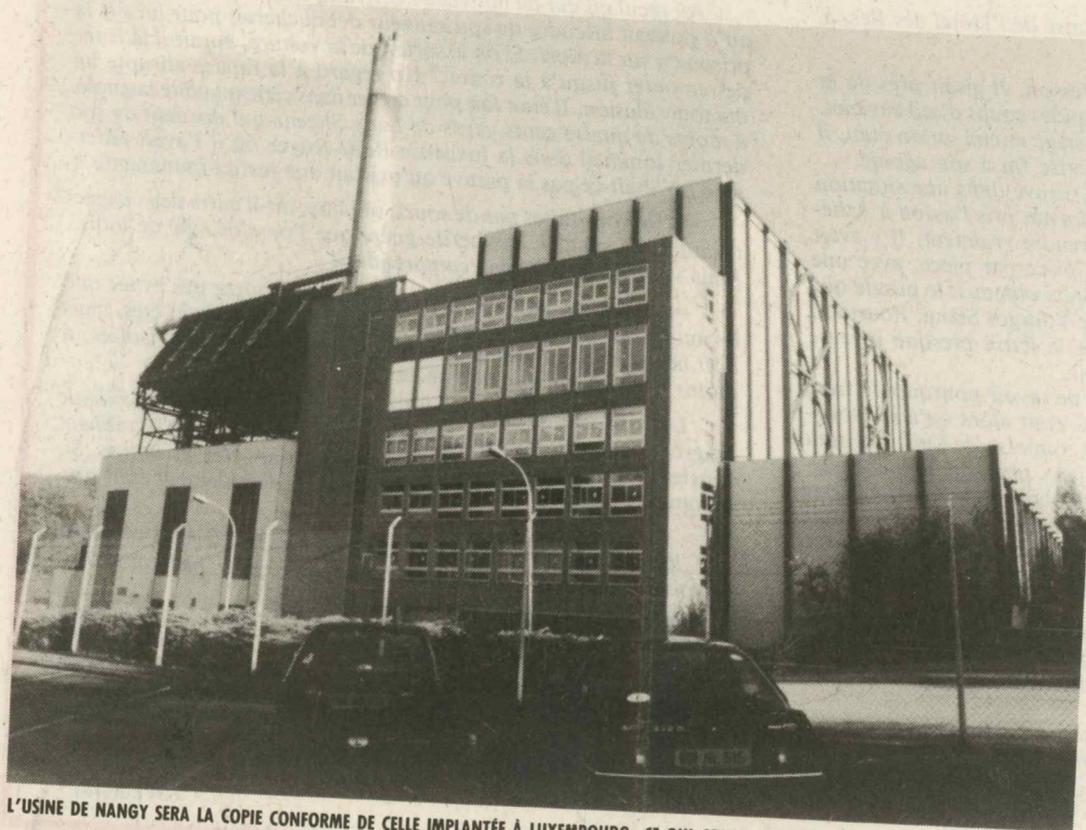
La poubelle d'un Parisien déborde : 620 kg par an. Ce différentiel Paris - province s'explique par un écart important entre les niveaux de vie et par des habitudes de consommation très contrastées. Cette seule accumulation de déchets ménagers pose de graves problèmes aux communes.

### **Anney, Marignier Thonon, Passy et... Nangy**

Au niveau du département, cinq sites ont reçu les faveurs de l'administration et des élus. A Anney, où fonctionnent deux fours sans traitement de fumée, les élus envisagent la construction d'un troisième four répondant aux nouveaux critères.

Marignier possède actuellement un four. La mise en service d'un second, avec traitement de fumée, doit intervenir incessamment. Thonon n'est pas en reste ; la capitale du Chablais possède un four ultra-moderne avec traitement de fumée, et les

vaux débuteront en octobre 1992 et l'usine, adaptable aux futures normes européennes, coûtera 200 millions de francs, le département la subventionnant à hauteur de 30 %. La mise en service interviendra en octobre 1994 ; l'arrondissement d'Annemasse, le Pays Rochois et le Pays de Gex cesseront alors d'exporter leurs ordures ménagères à Granges (Saône-et-Loire).



L'USINE DE NANGY SERA LA COPIE CONFORME DE CELLE IMPLANTÉE À LUXEMBOURG, CE QUI CONSTITUE UNE RÉFÉRENCE EUROPÉENNE.

(Cliché Messenger)

**E**n Haute-Savoie, comme partout ailleurs en France, les poubelles pèsent de plus en plus lourd. Dix-huit milliards de francs y tombent chaque année, tribut payé à l'élimination, au traitement ou à la mise en décharges des ordures. En Haute-Savoie du nord, l'action a succédé aux réflexions sur une politique des déchets souvent restée en panne.

Malgré leurs 202.000 habitants, le Genevois haut-savoyard et le Pays de Gex ne disposent d'aucune station de traitement

par Francis GRUZELLE

des ordures ménagères. Depuis septembre 1989, le Faucigny et le Genevois ont souscrit un contrat avec la société Onix, en Saône-et-Loire, pour éliminer les déchets quotidiens. Ce qui représente 60.000 tonnes par an.

Une goutte d'eau dans les 20 millions de tonnes d'ordures ménagères traitées à l'échelon national. « *Le problème des déchets, purement technique il y a encore quelques années, est devenu un fait de société, même s'il reste sous-estimé par les Français* », soulignait, voici quelques semaines, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, qui prépare un rapport sur ce problème.\*

Et pourtant... L'évolution semble irrésistible : 14 millions de tonnes d'ordures ménagères en 1979, 17 millions en 1988, 20

millions à l'horizon 1994 selon l'étude du même organisme... Un gigantesque terril. Si chaque Français produit en moyenne 400 kg de déchets par an (20 tonnes de déchets solides au cours de sa vie), il en générera 450 kg dans quatre ans. Et encore s'agit-il d'une moyenne !

La poubelle d'un Parisien déborde : 620 kg par an. Ce différentiel Paris - province s'explique par un écart important entre les niveaux de vie et par des habitudes de consommation très contrastées. Cette seule accumulation de déchets ménagers pose de graves problèmes aux communes.

### Annecy, Marignier Thonon, Passy et... Nangy

Au niveau du département, cinq sites ont reçu les faveurs de l'administration et des élus. A Annecy, où fonctionnent deux fours sans traitement de fumée, les élus envisagent la construction d'un troisième four répondant aux nouveaux critères.

Marignier possède actuellement un four. La mise en service d'un second, avec traitement de fumée, doit intervenir incessamment. Thonon n'est pas en reste ; la capitale du Chablais possède un four ultra-moderne avec traitement de fumée, et les élus de cette ville envisagent la construction d'un deuxième four.

(Lire la suite en page 3)